

Licence professionnelle : évolution depuis 10 ans

Forte croissance des inscrits en licence professionnelle

En 10 ans, le nombre d'inscrits en licence professionnelle à l'UPEM a été multiplié par 2,5 : les effectifs ont crû de manière linéaire de 2004-2005 à 2008-2009 pour se stabiliser autour de 1 500 inscrits. Les inscrits en licence professionnelle représentaient 6 % des inscrits de l'UPEM en 2004-2005 contre 14 % en 2013-2014.

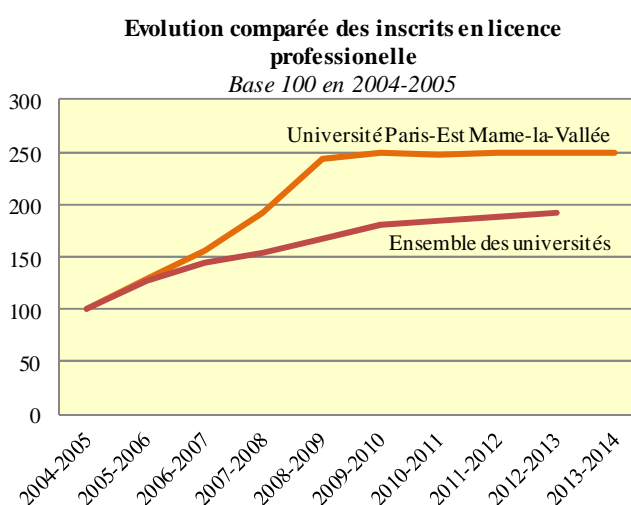
Au niveau national, les effectifs inscrits en licence professionnelle ont également augmenté, de manière sensiblement moins forte puisque multipliés par 1,5 uniquement.

A l'UPEM, la croissance des effectifs en licence professionnelle s'explique par le développement de l'offre de formation (34 licences professionnelles ouvertes en 2004-2005 contre 50 en 2013-2014) et par l'essor de l'apprentissage. En effet, en 10 ans, le nombre d'apprentis formés a été multiplié par 4 quand le nombre d'étudiants accueillis en formation initiale classique, bien que fluctuant d'une année sur l'autre, suit une tendance légèrement à la hausse. De plus, bien que représentant une part moins importante des inscrits en licence professionnelle, le nombre de stagiaires de la formation continue a crû également de manière linéaire entre 2004 et 2013, croissance soutenue par le développement des contrats de professionnalisation. Les étudiants sous contrats de professionnalisation représentent la moitié des étudiants de formation continue. Au total, en 10 ans, le nombre d'étudiants en formation continue a été multiplié par 3,4.

Toutefois, l'essor de l'apprentissage et le développement de la formation continue en licence professionnelle sont similaires à ceux observés en master à l'UPEM sur la même période. En effet, le nombre d'apprentis en master a été multiplié par 4 et par 2,4 pour les stagiaires de la formation continue, conséquence d'une forte volonté politique d'ouvrir l'université à ces publics.

L'évolution des différents publics de licence professionnelle à l'UPEM est conforme à celle observée au niveau national : très légère augmentation des effectifs en formation initiale classique et forte augmentation du nombre d'apprentis et de stagiaires de formation continue accueillis, mais de manière moins prononcée (les effectifs ont été multipliés respectivement par 3 et 2,6).

L'évolution des différents publics de licence professionnelle à l'UPEM est conforme à celle observée au niveau national : très légère augmentation des effectifs en formation initiale classique et forte augmentation du nombre d'apprentis et de stagiaires de formation continue accueillis, mais de manière moins prononcée (les effectifs ont été multipliés respectivement par 3 et 2,6).



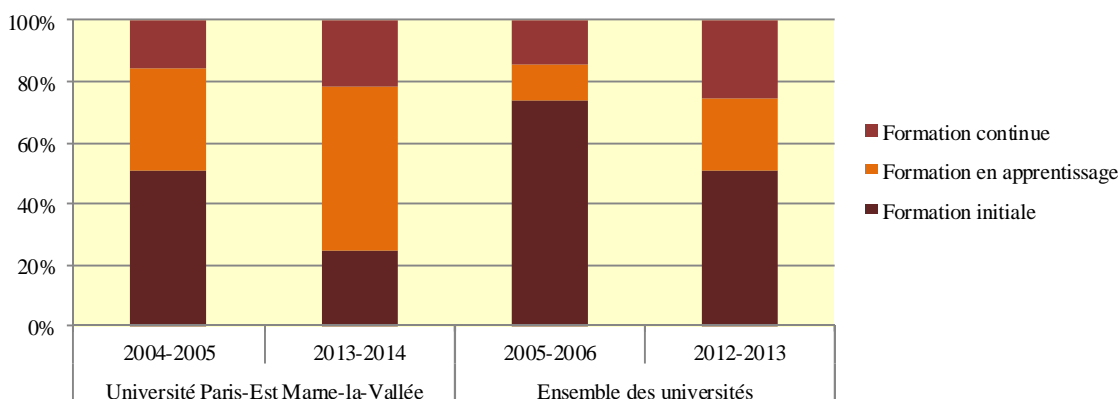
Sources : Apogée, remontées SISE, UPEM
Base centrale de pilotage, MESR-DGESIP-DGRI-SIES

Diversification des publics en licence professionnelle

La forte croissance des effectifs d'apprentis et de stagiaires de la formation continue a modifié la composition du public accueilli en licence professionnelle : les apprentis représentent en 2013-2014 plus d'un étudiant sur deux (contre un tiers en 2004-2005), les stagiaires de la formation continue plus d'un étudiant sur cinq (contre 15 % il y a 10 ans) et les étudiants en formation initiale classique constituent le quart des effectifs quand ils représentaient la moitié des inscrits en 2004-2005.

Les inscrits en licence professionnelle à l'UPEM sont atypiques par rapport à ceux de l'ensemble des universités : malgré le développement de l'apprentissage au niveau national, les étudiants en formation initiale classique restent majoritaires et les apprentis représentent un peu moins du quart des inscrits. Les stagiaires de la formation continue sont même un peu plus nombreux que les apprentis.

Répartition des étudiants inscrits en licence professionnelle selon le régime d'inscription



Sources : Apogée, remontées SISE, UPEM
Base centrale de pilotage, MESR-DGESIP-DGRI-SIES

Plus de boursiers

De plus, depuis 2004-2005, les licences professionnelles de l'UPEM se sont ouvertes socialement : la part des boursiers parmi les étudiants en formation initiale classique¹ est passée de 18 % à 39 % en 2013-2014.

Toutefois, malgré l'ouverture à des publics plus diversifiés, le recrutement des étudiants de licence professionnelle est resté très local : les deux-tiers ont obtenu leur bac en Ile-de-France, essentiellement dans l'académie de Créteil. De plus, en termes de diplôme d'origine, le recrutement s'est recentré sur les titulaires de BTS : un peu plus d'un étudiant sur deux avait validé ce brevet en 2004-2005 ; ils sont deux sur trois en 2013-2014.

Sources des données

Les informations concernant les inscrits de l'UPEM sont issues des « Remontées SISE », bases de données annuelles des inscrits recensés à la date du 15 janvier.

Les données concernant les inscrits en licence professionnelle pour l'ensemble des universités proviennent d'une interrogation de la base centrale de pilotage (BCP), gérée par la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES), service commun à la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP) et à la Direction générale pour la recherche et l'innovation (DGRI) du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR). La BCP compile notamment l'ensemble des « remontées SISE » des universités.

Une réussite toujours très élevée

En 10 ans, les effectifs des licences professionnelles de l'UPEM ont fortement augmenté, en s'ouvrant à de nouveaux publics : apprentis, stagiaires de la formation continue, boursiers. La réussite est néanmoins demeurée très élevée : bon an, mal an, 90 % des inscrits obtiennent leur diplôme.

Quels impacts sur l'insertion professionnelle ?

La croissance des flux de diplômés de licence professionnelle a-t-elle eu un impact sur leur insertion professionnelle ? En d'autres termes, y a-t-il des débouchés professionnels pour un nombre croissant de diplômés ? Difficile de trancher. D'une part le contexte économique a fortement évolué depuis 10 ans. D'autre part, la méthodologie d'enquête a changé, empêchant toute comparaison : jusqu'à la promotion 2008, les diplômés étaient interrogés 18 mois après l'obtention de leur diplôme. Depuis la promotion 2009, les diplômés sont enquêtés à 30 mois. De plus, dans un contexte économique morose, les diplômés de licence professionnelle sont plus enclins à poursuivre leur formation afin d'anticiper d'éventuelles difficultés d'insertion.

¹ Les stagiaires de la formation continue et les apprentis ne peuvent pas prétendre aux bourses attribuées par le CNOUS